L'ŒUVRE DE CLAUDE HUTIN (1929/2005)

par Michel **Desprez**[1]

L'Académie d'Agriculture m'a fait l'honneur de me demander de vous parler de mon vieil ami Claude Hutin avec lequel j'ai partagé de 1948 à 1951 les bancs de la rue Claude Bernard et de la Sorbonne. La dernière année 1950/1951, partagée entre l'Agro et l'Université, a été particulièrement importante. Nous étions 7 dans la section génétique et amélioration des plantes, tout à la joie de partager notre passion pour ces nouvelles sciences encore dans l'enfance et qui ne devrait atteindre leur maturité qu'en 1958 avec la découverte par Watson et Crick de la structure de l'ADN suivie rapidement de celle de l'Universalité du code génétique.

Comme je l'ai dit nous étions 7 dont la future épouse de Claude, Claude Charriez, seule femme de la promotion qui nous faisait cadeau de son sourire et de sa joie de vivre. Elle partageait avec nous la même passion pour la génétique.

Je ferai cette intervention en m'efforçant d'être impartial, pas toujours facile avec un vieil ami tel que Claude et en m'efforçant de ne pas être étreint par l'émotion comme lors de ses funérailles.

Ayant préparé l'Agro au Lycée St Louis et Claude au Lycée Louis le Grand, je ne l'ai vraiment connu qu'en troisième année de même que son épouse. Il était de 1929, je suis de 1928 mais en réalité il n'y avait que 13 jours entre nous deux. Les deux premières années nous avons beaucoup travaillé la tête dans le guidon. Claude pour pouvoir choisir ce qu'il voulait, à savoir la recherche à l'INRA. Comme il le dit, il était préorienté. Pour ma part j'étais prédestiné. Par orgueil, bien qu'ayant la Maison Desprez comme destination obligatoire, je voulais pouvoir dire que j'aurais pu prendre la recherche agronomique comme je voulais et sans discussion d'après ma place de sortie.

Ce n'est qu'en troisième année que nous nous sommes vraiment connus et appréciés pour devenir de vrais amis ayant tous les deux beaucoup de contacts professionnels en plus de notre amitié, Claude travaillant beaucoup avec mon frère Victor et André de Vilmorin, à l'élaboration des règlements pour les inscriptions des nouvelles variétés la protection des obtentions et l'organisation du Service Officiel de Contrôle. Pour la part, mon rôle était plus modeste étant officiellement membre de la section betterave du CTPS dès ses débuts en 1964 et ensuite par deux fois membre du Comité Scientifique de l'INRA et en dernier lieu membre du Comité Scientifique du CTPS (Comité Technique Permanent de la Sélection).

Le fil rouge de mon intervention sera une réflexion de notre secrétaire perpétuel honoraire, mon vieil ami André Cauderon. Au cours de la séance du 14 décembre 1988, celui-ci faisait l'éloge de Monsieur Jean Bustarret décédé le 5 octobre 1988. Il soulignait le rôle que celui-ci avait joué dans l'organisation des semences françaises, un rôle primordial. Il l'avait fait en concertation avec

[1] Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France, président-directeur général, Maison Florimond-Desprez Veuve et fils, BP 41, 59242 Cappelle-en-Pévèle. Courriel : michel.desprez@florimond-desprez.fr
C.R.Acad. Agric. Fr., 2006, 92, n°3.

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 5 avril 2006.

les professionnels dont le chef de file à cette époque était mon oncle Florimond Desprez. Leur amitié a permis de réaliser l'organisation la plus légère, la moins coûteuse et sans doute la plus efficace des organisations similaires des différents pays européens. Au cours des années qui ont suivi, ces derniers ont pratiquement adoptés le même système. Monsieur Jean Bustarret a été directeur de l'INRA pendant de nombreuses années et mon oncle Florimond responsable de la plupart des organisations syndicales et de l'organisation des droits de licence dès les années 30.

La protection des droits de l'obtenteur était le grand problème de cette époque et les mentalités n'étaient pas au brevet. Le vivant ne paraissait pas brevetable d'où l'idée de la protection par un droit d'auteur. Comme je l'ai expliqué à mes élèves chinois en 1979 les variétés sont écrites avec des mêmes mots qui sont les gènes et comme les poèmes, on peut les distinguer : "Les poèmes de Confucius et ceux de Mao sont écrits avec les mêmes mots chinois mais on les reconnaît sans difficulté". De même que nous ne sommes pas propriétaires des mots, nous ne sommes pas propriétaires des gènes. Tout à chacun peut utiliser les variétés récentes dans ses croisements pour obtenir de nouvelles variétés et de nouveaux progrès. Cette organisation est beaucoup plus libérale que le brevet arrivé vers 1970 dans notre profession. Cette arrivée des brevets a suivi l'engouement des industries chimiques et pharmaceutiques pour l'amélioration des plantes. Je ne m'attarderai pas sur les conséquences souvent désastreuses des achats, des reventes et des fermetures que ces industries ont provoqués au grand dam de notre profession, notamment par la perte de nombreuses ressources génétiques.

La caractérisation des variétés est devenue la base des droits d'auteurs. Avant la dernière guerre, il n'y avait que la Belgique (Professeur Larose) et la France avec l'INRA (Jean Bustarret) qui avaient adopté ce système dont les promoteurs chez les semenciers ont été outre Florimond Desprez, André de Vilmorin, Ernest Tourneur et Antoine Meilland sélectionneur de rosiers.

Le système a fini par s'imposer aux pays de la communauté européenne et de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique). La convention de Paris a été signée en 1961 l'année de la disparition de mon oncle Florimond. Malheureusement, suivant sa mauvaise habitude la France a tardé à ratifier cette convention. Il fallait d'ailleurs mettre au point les critères techniques de la protection, ce à quoi s'est attelé l'UPOV (l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales). Claude Hutin a été un des Présidents marquants du comité technique de cette organisation. Une variété pour être protégée doit être distincte notoirement de toutes les variétés connues au moment de la demande de protection. Elle doit être de plus homogène et stable (DHS).

Cette notion de DHS était bien connue au CTPS (Comité Technique Permanent de la Sélection) mais pour la protection, il a fallu préciser les caractères importants qui permettaient la distinction des variétés. Cette question sera évoquée dans l'exposé de Mademoiselle Nicole Bustin et de Monsieur José Eléna sur les problèmes juridiques.

La caractérisation des variétés en vue de leur commercialisation a entraîné dès le départ la nécessité de leur inscription au catalogue, l'examen DHS (distinction, homogénéité, stabilité) et VAT (Valeur Agronomique et Technique), du suivi de leur production par le SOC (Service Officiel de Contrôle) dépendant du GNIS (Groupement National Interprofessionnel des semences).

La situation en France jusqu'avant guerre était très centralisée, très "jacobine". Vers 1880 les législateurs ayant constaté des fraudes dans les produits nécessaires à l'agriculture (engrais, produits de traitements, sulfate de cuivre, poudres anti carie…) avait crée un laboratoire de répression des fraudes. Les semences ne sont venues que plus tard, d'abord pour la germination (Émile Schribaux).

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 5 avril 2006.

D'où des situations souvent délicates crées par des sanctions inadaptées : c'est ainsi qu'un obtenteur ayant vendu des semences n'atteignant pas les normes de pureté (99% pour la catégorie sélection et 90% pour la catégorie reproduction)était passible de la correctionnelle au même titre que le cultivateur ayant mouillé son lait.

Des difficultés de ce genre sont apparues suite au grand gel de 1947 suivi d'un été très chaud et d'une sécheresse catastrophique. Sur 4 millions et demi d'hectares de blé que la France cultivait à cette époque, seul un demi-million d'hectares situé le long de la mer avait échappé au gel. D'où la nécessité de trouver des semences et l'acceptation sur pied de blé et d'orge non destinés aux semences au moment du semis. De plus, la récolte des blés conservés et des blés resemés, fut catastrophique : 10 Qx/ha (la récolte de 1802 – 250.000 morts de faim en Allemagne en 1947 avant le plan Marshall. Rappelons que l'Allemagne avait 13 millions de réfugiés de l'Est). Les récoltes avaient été faites par des cultivateurs non-habitués aux productions de semences. Le contrôle de la pureté variétale n'existait pas au laboratoire, (le test à l'acide phénique de Monsieur Friedberg n'était pas encore utilisé) d'où des sélectionneurs en correctionnelle dont mon propre frère Victor.

Le contrôle de Gif sur Yvette assuré au départ par l'AGPB a permis un jugement plus global des maisons productrices de semences, la sanction éventuelle a été le retrait de la carte de sélectionneur.

En 1964 le marché commun a imposé aux états membres, outre l'inscription, le Service Officiel de Contrôle. Après quelques difficultés pour les plantes allogames comme les luzernes, le contrôle de la production des semences suivant le système de la génération a parfaitement marché. Claude Hutin est arrivé à ce moment-là et Jean Bustarret l'a envoyé dans les instances européennes et à l'OCDE pour harmoniser les différents systèmes de certification et de contrôle, les uns très étatiques comme aux Pays Bas (le NAK) et en Belgique (l'ONDAH) et le système français beaucoup plus souple. Ce système a été possible grâce à l'organisation interprofessionnelle des semences et à la bonne entente entre les représentants de l'état, de la recherche officielle, des sélectionneurs et des utilisateurs. Claude a beaucoup contribué avec mon frère Victor et André de Vilmorin a la constitution de ces systèmes. Claude et Michel Simon étaient à cette époque les techniciens de ces organisations. La France centralisatrice, très planifiée suite aux dégâts de la guerre au lieu d'aller vers un système entièrement officiel comme la Belgique où le représentant de l'ONDAH faisait tous les contrôles, y compris les contrôles de triage, a adopté un système à deux niveaux où les agents des sélectionneurs et des semenciers font l'essentiel des contrôles. Ces agents étant à leur tout contrôlé par les agents du SOC pour les jeunes générations et par sondage pour les générations commercialisées avec de plus un contrôle à posteriori.

Tout cela a bien entendu été amélioré par des tests sur grain et plus tard des études d'ADN quand cela s'avéra nécessaire. Mais l'esprit demeure, les producteurs sont responsables de leur production et sont jugés sur l'ensemble de leurs résultats.

Claude Hutin a montré sa grande souplesse, son sens du contact humain en même temps que sa grande fermeté. Le plus bel exemple est son arrivée au Laboratoire de répression des fraudes de la rue de Picpus et son adaptation à un Monsieur Pierre Voisenat très consciencieux mais assez cristallisé dans son état premier essentiellement répressif. Il fallait moderniser le système, étudier outre la faculté germinative, la pathologie de semences et délivrer des certificats de conformité aux normes internationales, participer à l'organisation des stations au niveau international de l'ISTA (Association Internationale des Stations d'Essais de Semences).

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 5 avril 2006.

Il s'en est suivi pour Claude un transfert du laboratoire des semences à la Minière. Il a montré dans ce transfert son sens de l'organisation. En 1967 au départ à la retraite de Monsieur Voisenat il a assuré le transfert. On voit à ce moment-là combien Claude savait être humain et pratique. Du personnel de la rue Picpus il fait, après formation, un personnel de laboratoire en évitant ainsi une trop grande casse et en diminuant les problèmes sociaux. Au point de vue technique, il avait constaté que des personnes trop intellectuelles étaient de mauvais sujets pour les travaux répétitifs et qu'au bout d'un certain temps elles étaient distraites par d'autres spéculations et faisaient souvent des erreurs d'enregistrement. L'Institut de Biologie moléculaire d'Evry a eu les mêmes problèmes et a formé des couturières beaucoup plus à même de suivre ces travaux de routine qu'un chercheur trop intellectuel.

Par suite de la maladie de son épouse, il a quitté le GEVES (Groupement d'Etude des Variétés et des Semences) dès qu'il a pu, voulant lui consacrer toute son énergie. Prévoyant son départ précoce il avait organisé la construction de la SNES d'Angers (Station Nationale d'Etude des semences). Son successeur Pierre Henry Lefort a bien suivi les directions qu'il avait initiées.

Dans le cadre du GEVES la collaboration avec Michel Simon et leur profonde amitié a facilité bien des choses. Tous deux ont réussi à ce que toute l'organisation du contrôle soit basée sur un consentement mutuel des principaux opérateurs de la profession.

Claude toujours attaché à l'Agriculture a maintenu son activité professionnelle par la participation à l'Académie d'Agriculture dont il a été pendant de nombreuses années rédacteur en chef du bulletin et lecteur de ce même bulletin de 1990 à 2002.

Pour conclure, je voudrais souligner auprès de vous combien l'organisation des semences a été et reste une organisation interprofessionnelle. Sans idée politique, les différentes professions de la filière ont réussi à conserver une remarquable entente qui a permis des progrès considérables (le blé était à 15 qx/ha de moyenne nationale en 1950, il est à plus de 85 qx/ha actuellement, la betterave de 3 tonnes de sucre blanc/ha en 1950 est à plus de 13 tonnes). Je crois que c'est un exemple et que la "fracture sociale" serait moins grave si nous avions la même force de discussion dans toutes les filières professionnelles y compris entre les officiels, les producteurs, les utilisateurs et les employés.

Claude a été un exemple de ce type d'évolution suivant avec ses collègues les précurseurs qu'avaient été Jean Bustarret et Florimond Desprez. Il a su à la fois être un très bon scientifique capable d'adopter les techniques nouvelles, un grand organisateur à la Minière pour le centre d'analyse des semences donnant les bases commerciales internationales jusqu'à celles du règlement financier des récoltes délicates comme de la betterave. Cette organisation a servi de modèle à celle de la SNES qui lui a succédé. Tenace et un peu "machiavélique" dans le bon sens du terme pour faire évoluer les choses avec des structures souvent obsolètes (la rue de Picpus) il a su se mettre à la portée de tout à chacun quand il a fallu muter du personnel. Son sens de la diplomatie et de l'humain était remarquable.

Le plus bel exemple d'humanité qu'il nous ait donné c'est sa ténacité à apporter à son épouse dans les difficultés de santé tous les soins et toute l'affection nécessaire.

(Reçu le 24 février 2006)

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 5 avril 2006.